

***non approuvé***

**Procès-verbal**

**158e Assemblée générale du 9 septembre 2021**

SPA du Haut-Léman, rte de Fenil 62, 1806 St-Légier

Pour le procès-verbal : Bettina Greiner, secrétaire SPA HL

**Préambule**

Ouverture de la séance à 19h30 à l’hôtel Astra à Vevey.

En ces temps de mesures sanitaires drastiques, l’organisation d’une AG en présentiel était très compliqué. La SPA HL a dû annuler l’AGO en 2020 en raison des restrictions imposées en raison du Covid.

Pour ces raisons, le Comité a convoqué aujourd’hui les membres pour l’AGO 2021 et a prévu de couvrir en même temps durant cette assemblée les deux exercices 2019 et 2020.

9 membres sur un total de membres cotisants de 1158 se sont déplacés pour y participer (y compris le Comité). Aucune procuration n’est enregistrée pour cette AG.

L’assemblée peut donc valablement délibérer conformément aux statuts en vigueur.

**1) Bienvenue**

Le président, M. Jérôme Jaton, souhaite une cordiale bienvenue à tous.

Il rappelle que l’AGO de l’année 2020 a dû être annulée pour des raisons logistiques suite aux restrictions sanitaires intervenues successivement.

**Membres excusés**

Plusieurs membres se sont excusés dont les syndics des Communes du district.

**Modifications à l’Ordre du Jour**

Le Président informe l’Assemblée d’une modification dans la présentation des comptes 2018 qu’il aimerait faire ratifier par l’Assemblée.

Ce vote est ajouté à l’Ordre du jour qui est accepté tacitement avec cette modification.

**2) Nomination des scrutateurs**

Maître Fahrni, membre du Conseil de la Fondation, accepte de fonctionner comme scrutateur.

**3) Approbation du procès-verbal de l’AGO du 27 juin 2019**

Ce procès-verbal est accepté à l’unanimité.

**4) Rapports d’activité pour 2019 et 2020**

En 2019, leComité a tenu 8 séances plénières pour la gestion des affaires courantes du refuge et a rencontré la fiduciaire et la Fondation du Refuge à de nombreuses reprises.

Toujours en 2019, le refuge a été la cible d’un cambriolage traumatisant pour les animaux et le personnel. D’importants dégâts dans les locaux ont été perpétrés. À la suite à cet incident, le système de sécurité a dû être renforcé.

En 2020, le Comité ne s’est réuni physiquement au complet que 3 fois en raison des restrictions sanitaires. Mais un dialogue permanent a toujours été maintenu entre ses membres et certaines affaires du refuge ont été traitées par e-mail, notamment pour régler des questions au niveau sanitaire, administratifs et financier. Le président ainsi que d’autres membres du Comité ont été très présents au Refuge pour épauler l’équipe durant la crise.

L’équipe du refuge a relevé avec bravoure et succès les défis soulevés par les mesures sanitaires, dans des conditions parfois difficiles.

En mars 2020, des mesures sanitaires ont été mises en place au refuge. Pour pallier d’éventuelles pénuries de nourriture, les réserves de nourriture et de litière ont été constituées.

Quand le refuge a dû fermer ses portes au public en raison du le confinement, les horaires du personnel ont été adaptés de manière significative et le refuge a dû avoir recours au mesures de chômage partiel. Une demande a été déposée pour la période du premier confinement de 2020. L’aide nous a été accordée.

Le Comité exprime toute sa gratitude pour les efforts que chacune et chacun ont fournis lors de ses périodes difficiles.

Avec le confinement et l’impossibilité de voyager, les revenus de pensions se sont effondrés en 2020.

Pour remédier à ce manque à gagner, le refuge a communiqué régulièrement via Facebook et sur le site Internet en procédant à des appels au don. Ces démarches ont été fructueuses.

D’autres tentatives d’obtenir une aide financière ont eu malheureusement moins de succès.

Nous nous sommes joints à un appel collectif à une aide financière ponctuelle et exceptionnelle adressé à la société faîtière des SPA, la PSA à Berne.

Cette démarche a réuni les sections de Fribourg, La Côte et Neuchâtel. La SVPA de Ste-Catherine a apporté son soutien officiel à la demande, mais elle ne l’a pas signée, car elle n’offre pas de service de pension.

Malheureusement, la PSA a décidé de ne pas entrer n’est pas entrée en matière.

Le Comité a également approché le Canton de Vaud. Une demande à M. Leuba a été faite conjointement avec la SPA de la Côte. La SVPA ne pouvait pas se joindre pour la raison déjà indiquée. A notre grand regret, cette demande a également été refusée.

Pas découragés par ces refus, le Refuge et le Comité ont poursuivi cette recherche constante de soutiens financiers durant l’exercice. Ces efforts ont permis de lever des fonds de manière significative.

Ces rentrées de fonds, associées à une gestion très rigoureuse des finances à disposition, ont permis au refuge, pour la première fois depuis de nombreuses années, de ne pas avoir recours à une aide financière de la part de la Fondation.

Par précaution, la Fondation avait versé une provision de CHF 57'000 en début d’année 2020. Le Refuge a donc réussi à traverser cet exercice difficile sans avoir besoin de l’utiliser.

Du côté des nouvelles réjouissantes, nous notons que la SPA du Haut-Léman a reçu pour la troisième fois le **Prix du Mérite de la Fondation Claire & Willy Kattenburg,** qui a pour but de récompenser l’excellence du travail réalisé par un refuge**.** Le Comité exprime sa vive gratitude et ses félicitations aux collaborateurs pour ce prix.

L’équipe du refuge est composée actuellement de six collaboratrices et collaborateurs salariés dont trois en cours d’apprentissage :

* Lysiane Pellouchoud et Ludovic Teklits, qui assurent la gestion du refuge sous une formule de responsabilité partagée
* Mélissa Roulin, gardienne d’animaux qualifiée
* Océane Pahud, apprentie 3ième année
* Camille Revaz, apprentie 2ième année
* Solange Pasche, apprentie 1ère année

**Statistiques**

Les statistiques du refuge pour les années 2019-2020 sont commentées par Lysiane Pellouchoud, coresponsable du Refuge.

Les pensions ont augmenté significativement en 2019, par rapport aux années précédentes, surtout pour les chiens.

En 2020, les pensions ont en revanche baissé drastiquement en raison du Covid 19, comme déjà évoqué.

Les adoptions ont augmenté entre 2018 et 2019. Elles sont restées stables en 2020 par rapport à 2019, malgré le Covid 19.

Il est intéressant de souligner que les abandons ont baissé en 2020 par rapport à 2019 surtout pour les chiens.

Les chats mis en fourrière ont été légèrement plus nombreux en 2019 et 2020 qu’en 2018. Ceux qui n’ont pas été réclamés par leurs propriétaires ont été reproposés à l’adoption.

Le nombre de chiens amenés en fourrière a été relativement stable entre 2018 et 2019 et a baissé en 2020.

Parmi les animaux sauvages, quelques oiseaux et des hérissons, etc. ont été amenés au refuge en 2019 et 2020.

Les rares euthanasies se sont limitées aux cas strictement nécessaires.

**Rapports d’activité du vétérinaire**

Les deux rapports des années 2019 et 2020 du Dr de Graffenried (2019) et du Dr Terrail (2020) peuvent être consultés sur notre site internet. Ils ne seront pas lus à haute voix .

**Manifestations passées**

**En 2019**, la SPA HL avait participé à la Foire de la St-Martin à Vevey et au Marché de Noël de Montreux pour se faire connaître et vendre du matériel dont le bénéfice va au refuge. Les stands ont été assurés par l’équipe du refuge et quelques membres du Comité et le montage et démontage par des bénévoles.

**En 2020**, toutes les manifestations ont été annulées par principe de précaution ou en raison de règles édictées par le Conseil Fédéral ou le Canton.

**Manifestations futures**

En ce qui concerne le dernier trimestre 2021, la Foire de la St-Martin de Vevey en novembre a été annulée.

Avec un peu de chance, le Marché de Noël de Montreux pourra avoir lieu.

**Quelques remerciements**

Le Président remercie chaleureusement tous ceux et celles qui participent à la bonne marche du refuge, notamment, en plus du personnel, celles et ceux qui se chargent des enquêtes post-adoption, les promeneurs des chiens et caresseuses des chats, les personnes qui font des dons tant en argent qu’en nature et bien entendu les vétérinaires et leurs collaboratrices et collaborateurs qui sont aux petits soins des pensionnaires.

**5) Présentation des comptes 2019 et 2020 et du budget 2021**

**Comptes profit et pertes 2019**

Comparaison entre les deux exercices :

Les cotisations sont restées stables tandis que les dons ont augmenté de 38% grâce à nos efforts de levée de fonds

Les ventes de produits ont connu également une augmentation 26 %, grâce à un plus grand choix de produits disponibles à la vente au refuge ainsi qu’à des événements tels que les portes ouvertes

Les revenus de pension ont continué à augmenter. On constate une hausse de 15% par rapport à l’année précédente. Cela démontre que nos investissements dans l’agrandissement de nos infrastructures étaient judicieux et qu’ils portent leurs fruits.

Les dons reçus lors de l’adoption d’animaux ont augmenté de 50% en raison du plus grand nombre d’animaux placés en 2019.

2019 était l’année de l’introduction des dons de de parrainage. Cette nouvelle source de revenus continue de connaître un grand succès et est un moyen sympathique de contribuer aux dépenses de nourriture et de soins des animaux qui attendent un nouveau foyer.

On constate que nos efforts pour assainir la situation financière ont commencé à porter leurs fruits en 2019 car le soutien financier apporté par la fondation a baissé de 20%.

Comme nous l’avons dit précédemment, le Refuge n’a pas eu besoin du soutien de la fondation en 2020 mais, comme vous le verrez dans le budget, la situation reste fragile. Sous la rubrique « Autres produits » figure le bénéfice de notre repas de soutien organisé en octobre dernier.

Les dépenses pour l’achat de nourriture ont diminué de 15 % et les frais de vétérinaire ont été contenus malgré une augmentation du nombre d’animaux accueillis.

**Comparatif budget 2019 vs comptes 2019**

Le résultat final s’est avéré un peu au-dessus que le budget prudent qui avait été dressé.

En plus d’une hausse du nombre d’adoptions et des dons par rapport au budget, les revenus de pension ont également augmenté significativement en 2019.

L’année 2019 se solde avec une perte de CHF 101'834.65 avant prise en compte de l’apport en liquidités de CHF 110'000 de la fondation.

**Budget 2020**

L’assemblée peut voir le budget 2020 sur la colonne de gauche du tableau qui lui a été distribué. Ce budget s’est évidemment avéré totalement inadapté lorsque la pandémie s’est déclarée. Nous ne le commenterons donc pas en détail.

**Comptes annuels 2020**

Comme nous l’avons déjà mentionné, les restrictions sanitaires ont provoqué une baisse des recettes des pensions de près de 40 %.

Le refuge a cependant réussi à compenser et dépasser ce manque à gagner par la recherche active de dons, par des actions de crowdfunding ainsi par une gestion très économe des dépenses.

Les mesures d’assainissement que nous avions commencées à entreprendre en 2019 ont contribué à ce résultat mais il est évident que les indemnités de chômage partiel (RHT) ont apporté un soutien essentiel en 2020.

En 2019, l’association du Refuge a atteint le seuil de CHF 150'000 de chiffre d’affaires sur les activités soumises à la TVA. Nous avons donc dû faire la demande d’assujettissement à la TVA. Le Refuge est l’association est redevable de la TVA dès le 01.01.2020. Pour l’année 2020, le montant encore dû s’élève à CHF 10'000. Dans les comptes 2020, une provision correspondante a donc été introduite pour ce montant.

**Budget 2021**

En 2021, les frais des salaires sont évidemment un peu plus élevés car le refuge n’aura probablement plus recours aux indemnités de chômage partiel.

Les frais de soins vétérinaires sont revus en baisse par rapport à la moyenne historique des exercices précédents.

Dans un souci d’efficacité et d’économie, le Refuge a démarré début 2021 une collaboration exclusive avec un vétérinaire attitré, renonçant donc au tournus annuel instauré jusqu’ici. Les procédures et l’organisation mises en place pour les consultations dans le cadre de ce nouvel accord ont permis de réduire les dépenses vétérinaires de manière significative.

Les revenus de pensions ne sont pas encore remontés au niveau des exercices précédents même si l’on a constaté un redressement cet été.

Le montant de TVA à payer pour 2021 a fait l’objet d’une estimation et introduit sous forme de provision dans le budget 2021.

Le budget 2021 montre ainsi une perte projetée de CHF 17'500. On voit ici que même si la situation financière s’est globalement améliorée de façon notable, elle reste toujours fragile.

Le Comité ainsi que le Conseil de Fondation suivront l’évolution financière du refuge de près et apporteront un soutien proactif à l’équipe pour en assurer la pérennité.

**6) Rapport de vérification des comptes 2019 et 2020**

Les vérificateurs des comptes, Me Fahrni et M. Rohrbasser, ont effectué en date du 20.08.2021 les contrôles habituels. Me Fahrni lit le rapport des vérificateurs des comptes et le remet au Comité.

**7) Approbation des points 5 et 6**

L’approbation des comptes annuels et du budget sont soumis au vote pour les années 2018, 2019 et 2020. **Les comptes sont acceptés à l’unanimité.**

**8) Décharge au Comité**

La décharge au Comité est soumise au vote et **acceptée à l’unanimité.**

**9) Fixation des cotisations 2022**

La coresponsable du refuge Lysiane Pellouchoud demande qu’une éventuelle unification du montant des cotisations soit examinée par le Comité. Pour l’année 2021 déjà bien avancée, le Comité propose à l’Assemblée de confirmer les tarifs actuels (membre individuel CHF 40.-, famille CHF 60.-).

La proposition est acceptée à l’unanimité.

**10) Nominations statutaires**

**Démission :**

Madame Martine Viquerat, qui a quitté en juin 2019 ses fonctions de responsable du refuge avait alors accepté de devenir membre du Comité pour lui apporter son expérience durant la période de transition. Aujourd’hui, elle souhaite se retirer du Comité et se vouer à ses autres passions. Le Comité exprime à nouveau à Martine Viquerat toute sa gratitude pour les longues années d’engagement infatigable en faveur de la SPA Haut-Léman.

**Elections :**

Comme il l’avait annoncé en 2018, Monsieur Michel Vincent s’était retiré de sa fonction de vice-président car il était pris par de nombreux projets professionnels. Monsieur Michel Vincent étant aujourd’hui à la retraite , il s’est proposé aimablement pour reprendre la place de vice-président au Comité afin de l’épauler et de lui faire ainsi bénéficier de sa longue expérience et de son réseau.

Le Comité propose à l’assemblée d’élire Michel Vincent ce soir au poste de Vice-président. L’Assemblée accepte la proposition à l’unanimité.

Le comité reste donc composé de 5 personnes, et remplit toujours les conditions des statuts.

Il examinera soigneusement les besoins de l’association et les opportunités qui se présentent avant de soumettre à l’AG de nouveaux candidats.

Le Président soumet à l’Assemblée la réélection du Comité en bloc qui l’accepte à l’unanimité.

À l’issue de cette AG 2019 et 2020, le Comité est donc composé des personnes suivantes :

Président Jérôme Jaton

Vice-Président Michel Vincent

Membre ordinaire Bernard Jaton

Responsable des contrôles post-adoption Florence Kolly

Secrétaire Bettina Greiner

La fonction de trésorier est assurée par notre fiduciaire.

**Élection des vérificateurs des comptes 2021**

Les deux vérificateurs M. Philippe Rohrbasser et M. Albert Edouard Fahrni acceptent de prolonger leur mandat d’une année. **L’AG approuve leur nomination tacitement.**

**11) Rapport de la Fondation**

M. Bernard Jaton, Président de la Fondation, se réfère brièvement aux déficits chroniques du refuge et à la fonte du capital durant de longues années. Il félicite le Comité et les responsables du Refuge pour les mesures d’amélioration des finances prises et les résultats qui sont déjà encourageants. Il les encourage à poursuivre sur cette voie.

**12) Divers et propositions individuelles**

**Questions :**

Membre : demande si les dons pourraient être encouragés par la mention explicite qu’ils sont déductibles des impôts. Le Président répond qu’à partir de 100.- frs de don, une lettre de remerciements et faite à la donatrice / au donateur. La demande est très pertinente et le Comité fera en sorte à ce que l’information sera rendue plus visible sur le site Internet.

Les questions et commentaires individuels étant alors épuisés, le Président lève l’assemblée à 20h05.

L’assemblée est invitée à partager le verre de l’amitié avec l’équipe du Refuge.

Vevey, 9 septembre 2021

Jérôme Jaton Bettina Greiner
Président Secrétaire SPA HL